À CONSERVER

COLLECTES
de Saint-Léonard

MIS À JOUR EN SEPTEMBRE 2020

DES QUESTIONS ?

Bureau Accès Montréal de Saint-Léonard
- 311
- 8400, boulevard Lacordaire
- bureau.st-leonard@ville.montreal.qc.ca

Écoquartier de Saint-Léonard
- 514 328-8444
- 7800, rue de la Salette
- ecoquartierstleonard@gmail.com

Saint-Léonard Montréal

écoquartier de Saint-Léonard

COLLECTES À DOMICILE

MATIÈRES RECYCLABLES

◂◂◂ Contenants autorisés

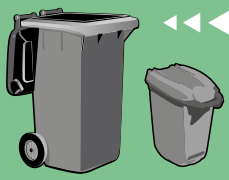

sac de plastique transparent

Procurez-vous gratuitement un bac de recyclage auprès du bureau Accès Montréal de Saint-Léonard ou de l'Écoquartier de Saint-Léonard.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

(Pour les habitations de 8 logements et moins, sauf pour la rue Jean-Talon où cette collecte n'est pas offerte)

◂◂◂ Contenant autorisé

Seuls les **sacs compostables** certifiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) sont acceptés. L'utilisation des sacs n'est pas obligatoire. Il est aussi possible d'envelopper les résidus alimentaires dans du papier journal.

◂◂◂ bac pour la cuisine

ORDURES MÉNAGÈRES

matelas et sommier

polystyrène

◂◂◂ Contenants autorisés

Pour lutter contre les punaises de lit, les matelas et les objets rembourrés sont ramassés avec les ordures ménagères.

Ne pas jeter vos résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et vos appareils électroniques dans la collecte des ordures ménagères.

ENCOMBRANTS ET RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION (CRD)

Les 6 janvier, 3 février, 2 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1er et 15 juin, 2 et 6 juillet, 3 août, 7 et 21 septembre, 5 octobre, 4 et 18 novembre et 2 et 16 décembre.

Encombrants : déchets dont la dimension ou le poids (25 kg maximum) ne permettent pas de les déposer dans votre poubelle.

Matières refusées :

- Tout résidu jugé non sécuritaire (planche avec clous, vitre ou miroir cassé, bran de scie, poussière de ciment, etc.)
- Appareils électroniques (télévisions, ordinateurs, écrans, etc.)
- Mobilier dont la structure est rembourrée et recouverte de tissu (matelas, coussins, etc.)

Consultez le *Bottin des récupérateurs* sur le site Web de l'Écoquartier de Saint-Léonard pour vous débarrasser de vos objets usagés qui pourraient encore servir.

ARBRES DE NOËL

6 et 13 janvier

Déposez vos arbres de Noël naturels, dépouillés de tout ornement (boules, guirlandes, lumières, etc.), en bordure du trottoir, sans l'obstruer.

RÉFRIGÉRATEURS, CONGÉLATEURS, CLIMATISEURS

et autres appareils froids
(déshumidificateurs, refroidisseurs d'eau, etc.)

▶▶▶ **Communiquez avec le 311 pour une collecte à domicile.**

RÉSIDUS VERTS ET FEUILLES MORTES

Tous les mercredis, du 15 avril au 25 novembre
Les branches d'arbres doivent être attachées en ballot.

Matières refusées :
Troncs, souches et branches d'un diamètre supérieur à 5 cm doivent être apportés à l'écocentre.

◀◀◀ **Contenants autorisés**

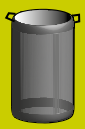

Les sacs de poubelle opaques sont refusés.
Procurez-vous gratuitement des sacs de papier auprès de l'Écoquartier de Saint-Léonard (dans la limite des stocks).

AUTRES COLLECTES

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX, APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET AUTRES OBJETS

La collecte prévue le samedi 2 mai est annulée.

Une autre collecte se tiendra le dimanche 20 septembre.

Stationnement du parc Wilfrid-Bastien, face au 8400, boulevard Lacordaire.

N'oubliez pas que vous pouvez en tout temps apporter ces matières à l'un des écocentres de la Ville de Montréal : 514 872-0384.

DISTRIBUTION DE COMPOST

La distribution du samedi 9 mai est annulée. Prochaine distribution : samedi 3 octobre, de 8 h à 13 h.

Site du dépôt à neige, au coin des boulevards Langelier et des Grandes-Prairies.

Apportez votre pelle et votre contenant.

DISTRIBUTION DE FLEURS ET DE VÉGÉTAUX

Livraisons en porte-à-porte, sans contact

25, 26 et 29 mai
1er, 2 et 5 juin

Inscription obligatoire auprès de l'Écoquartier de Saint-Léonard au 514 328-8444, jusqu'au 29 mai

COLLECTEURS DE PILES

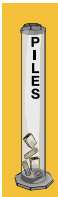

Dix collecteurs de piles sont installés dans différents bâtiments de l'arrondissement : la mairie, la bibliothèque, le complexe aquatique, les arénas, le dôme Hébert, l'Écoquartier et les pavillons des parcs Wilfrid-Bastien, Ladauversière et Giuseppe-Garibaldi.

ÉCOCENTRES

Gratuit et ouvert toute l'année

Les télévisions, les appareils électroniques, les matériaux de construction, de rénovation ou de démolition ainsi que les résidus domestiques dangereux peuvent être déposés dans les écocentres gratuitement toute l'année.

Pour connaître les lieux et les horaires : ville.montreal.qc.ca/ecocentres.

2020 COLLECTES de Saint-Léonard

Déposez vos contenants sur votre terrain **en bordure du trottoir sans l'obstruer** entre **19 h** la veille et **7 h** le matin de la collecte.

Ordures ménagères Matières recyclables Résidus alimentaires

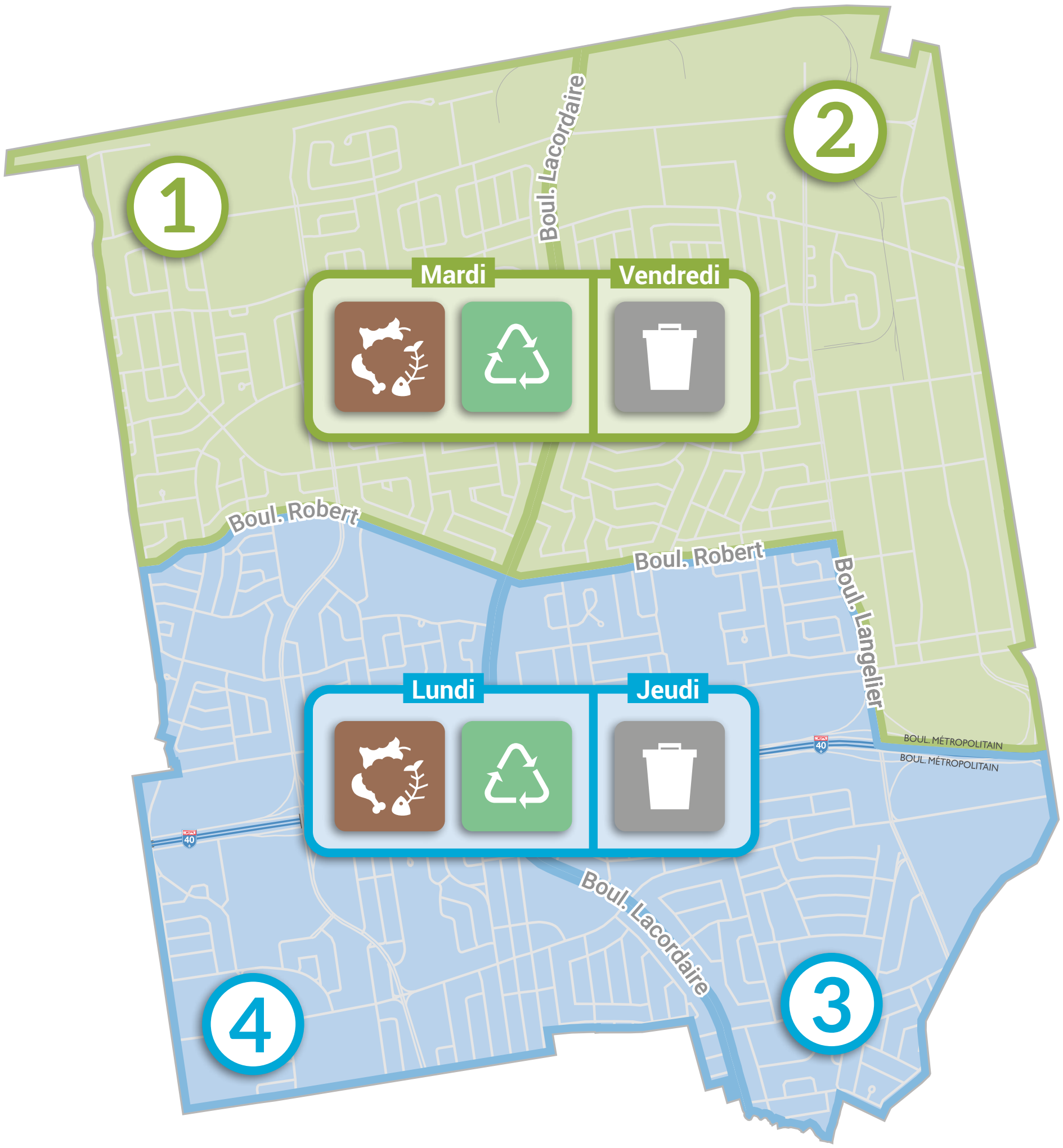

POUR TOUS LES SECTEURS

Collecte des résidus verts et des feuilles mortes :
Les mercredis, du 15 avril au 25 novembre

Collecte des encombrants et des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) :
Les 6 janvier, 3 février, 2 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1er et 15 juin, 2 et 6 juillet, 3 août, 7 et 21 septembre, 5 octobre, 4 et 18 novembre et 2 et 16 décembre.

Pour les immeubles de 9 logements et plus n'ayant pas accès à la collecte des résidus alimentaires, la collecte des ordures ménagères se poursuit deux fois par semaine soit le **mardi et le vendredi pour les secteurs 1 et 2** et le **lundi et le jeudi pour les secteurs 3 et 4.**